



Perspectief
herstelbemiddeling

Médiation entre victime et délinquant

Information destinées aux
victimes d'un délit

Récemment ou il y a longtemps, vous avez été victime d'un délit. Cela peut avoir pour vous des conséquences importantes. Peut-être repensez-vous souvent, avez-vous des questions ou êtes-vous plus angoissé qu'avant le délit. Peut-être voudriez-vous surtout oublier l'événement, mais n'y parvenez-vous pas. Un contact avec l'auteur du délit à laisser ce délit derrière vous. Un médiateur de **Perspectief Herstelbemiddeling** vous aide lors de ce contact. Vous pouvez lire ci-dessous comment un contact peut vous aider et comment se déroule une médiation.

Comment le contact pourrait-il vous aider ?

Un contact avec l'auteur du délit aide chacun de façon différente. L'expérience nous apprend que cela aide de nombreuses victimes à laisser le délit derrière eux. Celles-ci ont par exemple des questions à poser à l'auteur du délit et il est bon pour elles de pouvoir les poser. Par exemple, ils ont peur de rencontrer l'auteur du délit. Cette peur devient moins intense après le contact. Pour d'autres, cela leur fait surtout du bien de pouvoir faire savoir à l'auteur quelles conséquences le délit a pour eux. L'autre partie peut vous dire ce qui s'est passé et pourquoi. Et si l'auteur d'un délit a eu un contact avec sa victime, il y a moins de chances que cet auteur commette un nouveau délit. Plus de 90 pour cent des victimes disent que le contact avec l'autre partie les a aidés.

Comment se passe la médiation?

Vous pouvez avoir un contact avec l'auteur du délit de différentes façons. Pour toutes les sortes de contact, vous bénéficiez d'un accompagnement personnel par un médiateur de **Perspectief**. Trois exemples:

- **Vous avez un entretien.** Le médiateur prépare cette conversation avec vous et le fait également avec l'autre personne. Le médiateur assiste également à l'entretien.
- **Vous écrivez une lettre à l'auteur du délit.** Il ou elle peut vous envoyer une réponse.
- **Échange de messages.** Vous ne rencontrez pas l'autre personne. Vous faites savoir au médiateur ce que vous voulez dire ou demander. Il ou elle donne une réaction ou réponse au médiateur et celui-ci la transmet à vous.

Lors d'un entretien avec le médiateur, vous parlez de ce que vous voulez et de ce qui est possible dans votre situation.

Trois règles pour la médiation entre victime et délinquant

Un contact entre l'auteur et la victime est souvent émotionnel pour les deux parties. **Perspectief Herstelbemiddeling** suit trois règles de base dans son travail:

1. **Le contact est toujours confidentiel.** Tout ce dont vous parlez avec le médiateur et l'auteur reste secret. Sauf si vous en convenez autrement avec l'autre partie.
2. **La participation à la médiation est toujours volontaire.** Personne n'est contraint d'accepter la médiation. Vous et l'auteur pouvez décider d'arrêter à tout moment la médiation.
3. **Le médiateur est neutre.** Cela signifie qu'il ou elle est là et pour vous, ainsi que pour l'autre personne. La tâche du médiateur est d'évaluer si une médiation est possible. Ensuite, le médiateur prépare les deux parties du mieux possible à la médiation.

Une médiation par **Perspectief Herstelbemiddeling** est toujours gratuite.

Comment pouvez-vous vous inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire d'inscription sur www.perspectiefherstelbemiddeling.nl. Si vous le désirez, quelqu'un d'autre peut également vous inscrire. Par exemple un accompagnateur de *Slachtofferhulp Nederland* ou d'une autre instance.

Après l'inscription

Après l'inscription, un médiateur de **Perspectief Herstelbemiddeling** prend rendez-vous avec vous pour un entretien personnel, Désirez-vous toujours avoir un contact après cet entretien? Le médiateur entre alors en contact avec l'autre personne. Le contact a lieu si le médiateur pense que le contact peut se dérouler de façon satisfaisante.

Information

Nous sommes joignables les jours ouvrables au numéro **0031-30-2340045**. Ou adressez un e-mail à info@perspectiefherstelbemiddeling.nl

